

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 10 juin 2016

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 21
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 13
- AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le Lundi 20 juin 2016 à 18h00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal de Tignes, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Monsieur Jean-Luc CRETIER, (Bourg-Saint-Maurice)
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Messieurs Xavier TISSOT, Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Monsieur Patrick MARTIN, (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN)
Messieurs Michel GIRAUDY (pouvoir à Simone PERGET), Georges TRESALLET (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Gérard MATTIS (pouvoir à Emmanuelle VAUDEY), Alain EMPRIN (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier PETIT

N° 2016-45 PROJET PEDAGOGIQUE MODIFIE DU CYCLE I

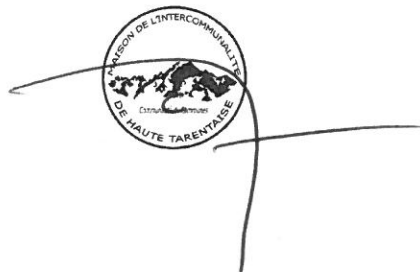
Le Comité Technique siégeant auprès du Centre Départemental de gestion de la fonction publique territoriale a rendu un avis favorable le jeudi 9 juin 2016 sur le projet de modification de l'organisation de travail au sein de l'Ecole de musique de Haute Tarentaise (voir document de présentation joint).

Le Conseil communautaire à l'unanimité, décide de :

- **VALIDER** la modification du cycle I pour application à la rentrée scolaire 2016-2017.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**





MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE TARENTEISE

☎ : 04.79.41.01.63 - Fax : 04.79.41.06.77 - @ : contact@hautetarentaise.fr - www.hautetarentaise.fr

ECOLE DE MUSIQUE DE HAUTE TARENTEISE

Projet pédagogique modifié du cycle I

Comme le préconise le schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle de Savoie l'accès à l'apprentissage de la musique en cycle I doit se faire dans le cadre d'une pratique collective.

L'équipe pédagogique de l'école de musique a travaillé sur la modification du fonctionnement du cycle I. Les raisons qui ont motivés cette démarche sont diverses :

1. Les cours de formation musicale ne sont plus adaptés aux besoins.
2. Les élèves n'ont pas suffisamment de culture musicale.
3. Les cours sont trop théoriques, et pas assez connectés aux réalités des pratiques
4. Pas assez de lien entre les différentes disciplines enseignées (formation musicale ; pratique instrumentale et pratique collective)

Pour ce faire, les professeurs ont été invités à assister à une formation en interne intitulée : « Quel 1^{er} cycle pour demain ? » Encadrée par Monsieur Charles Calamel chercheur en éducation.

Des réunions ont ensuite été organisées avec la participation des professeurs. Une toute dernière rencontre a eu lieu en présence du conseiller technique coordonnateur du réseau des établissements d'enseignements artistiques du conseil départemental.

Les modifications suivantes ne valent que pour le cycle I, le cycle II ne sera pas modifié dans l'immédiat. Un temps d'adaptation et d'observation est nécessaire au préalable pour apprécier et évaluer les bénéfices de cette évolution.

Cette réflexion a abouti aux modifications suivantes:

| PALIER I | | PALIER II | | |
|--|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|---|
| PRATIQUE MUSICALE: Chorale, Formation Musicale, Pratique co | Pratique Instrumentale | PRATIQUE MUSICALE | Pratique INSTRUMENTALE | Ensemble Constitué (obligatoire) |
| 30 élèves - 3 professeurs | 2 élèves - 30 minutes | 30 élèves – 3 professeurs | 2 élèves - 1h | 45 mn -1h |

- Généralisation de la mise en pratique de la pédagogie de groupe
- Le passage de palier ne se fera plus automatiquement mais suite à un conseil de classe qui examinera les compétences acquises par l'élève.
- Possibilité sera donnée aux élèves de pouvoir plus librement circuler dans les différents ensembles instrumentaux constitués.
- Découvrir de manière systématique les diverses esthétiques proposées par notre établissement.